



Lévis, le 29 janvier 2013

Monsieur John Traversy
Secrétaire général
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Avis de consultation CRTC 2013-19
No de la demande de ADR : 2012-1051-7
No de la demande de APB : 2012-0689-7

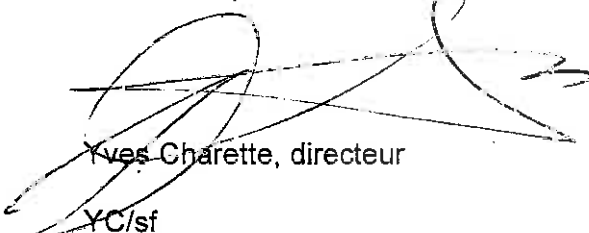
Monsieur,

Le Service de police de la Ville de Lévis désire vous mentionner qu'il valorise le renouvellement de la licence de la chaîne « Avis de recherche.tv ». Nous appuyons les démarches entreprises par cette chaîne afin de renouveler sa licence et d'obtenir le statut de service d'intérêt public au Québec. De plus, nous appuyons aussi la demande déposée par Ali Points Bulletin inc afin que le Canada anglais puisse bénéficier de même service qu'au Québec.

Cette chaîne spécialisée est un outil de communication important pour la diffusion d'informations pour la prévention du crime, ainsi que pour la recherche de personnes disparues, recherchées ou en fuite.

À l'ère des communications, il est important que les services de police aient accès à une multitude d'outils complémentaires qui leur permettent de répondre à leur mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime. Dans l'intérêt public de toute la population du Québec, il nous apparaît clair que la chaîne « Avis de recherche » doit faire partie de tous les services de câblodistributeurs. De cette façon, il sera plus facile pour l'ensemble des services policiers du pays de diffuser les messages de prévention qu'ils valorisent et ils pourront également permettre à l'ensemble du système judiciaire de faire circuler des informations qui leur permettront d'exécuter leur mandat.

Nous vous prions de recevoir nos salutations les plus cordiales.



Yves Charette, directeur

YC/sf

Cc : Monsieur Vincent Géracitano, président fondateur Avis de recherche.tv

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE